FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 27 Oct. 1896.
Indications pour la Louisiane—Temps : généralement beau ; vents d'est.

Température du 26 octobre 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
9 heures du matin....	70	21
Midi.....	72	22
3 P. M.....	74	23
6 P. M.....	72	22

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Milton Aicklen à Amy Delesdernier ; Washington Davis à Amélie Hennigson ; John F. Lockett à Célestine Fields ; Joseph Kohneman à Francis Gautier ; John Raquet à Annie Elter ; Dominique St-Thomas à Lucina Anderson ; Robert H. Benteignar à Emily Hains ; Allen P White à Mary A. Sams ; Joseph Grusich à Marie Selbra.

Naissances.—Mmes John Simmons, un garçon ; H. Gervais, un garçon ; W. Jones, une fille ; P. Pecoula, un garçon ; G. A. Betz, une fille ; P. Marmor, un garçon ; S. D. Kroph, une fille ; C. H Perret, une fille ; J. Hensel, une fille ; L. Deanana, un garçon ; J. J. Bérenger, un garçon ; J. G. Schaaf, une fille ; P. Lettiche, un garçon ; V. A. Landry, un garçon ; Joseph Gutierres, un garçon ; E. Schlinger, un garçon ; J. Gubler, une fille.

Décès. R. Medley, 55 ans, 1303 Magasin ; Léa Labat, 3 mois, 1012 N. Claiborne ; F. B Parkinson, 77 ans, 1654 avenue Peters ; Mme Ve Eliza Wilson, 60 ans, 1544 Erato ; Eugène Pierron, 17 ans, 1662 N. Robertson ; Mme Ve Bridget Scannlas, 77 ans, 708 Carondelet ; Mme Pauline Steinfels 34 ans, 405 N. Claiborne ; Mme Ve Sarah A. Brown, 81 ans, 2410 Bienville ; Jean Malhes, 85 ans, 3968 Tchoupitoulas ; C. Hankel, 4 ans, 722 Marigny ; L. Williams, Jr, 21 jours, 1726 Bagatelle ; Mme Nellie Morse, 38 ans, 1628 Amélie ; Mme Ve Martha Harris, 89 ans, 1027 Washington ; H. L. Edwards, 1070 S. Peters ; H. L. Dubois, 21 ans, 613 Bourgogne ; L. Hall, 14 ans, 2220 Conti ; F Albrecht 44 ans, 2123 Gravier ; A. Lacaze, 62 ans, 3105 Chippewa ; O. Fauconné de Calonges, 69 ans 2612 Ste-Anne ; M. Krauser, 42 ans 2063 Lafayette ; Caroline Serpas, 39 ans, 1624 Espagne ; Mary Robertson, 100 ans, allée Conti ; S. Veiva, 7 mois, paroisse Jefferson ; Enfant du sexe féminin de Marie Dixon, 3 jours, 1129 S. Rampart ; Fiddie Wilde, 19 ans, Claiborne, près Gasquet ; Elizabeth Anderson, 54 ans, coin Broad et avenue Washington ; G. Epolite, 7 moi . Commune, près White ; J. C. Willon, 9 ans, St-Philippe, près Roman ; G. Trapina, 2 mois, 1112 Décatur ; D. C. Grommel, 22 mois, 3985 Waters ; F. Johnson, 35 ans, 816 Quatrième ; William Brown, 24 ans, 522 Theresa.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

J. C. Peytrey à F. Gross, trois terrains bornés par les rues St-Claude, Montégut, Rempartz et Ormes, $3,500.

Mlle C. Jourdan à H. Dormoret, 32 terrains bornés par les rues St-Claude, Rempart, Gordon et Monroe, $4,375.

Total des ventes $4,875.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Joseph M. Hays Wollen Co., vs Ernest Reineke—$153 sur un compte-courant.

Louis Benjamin vs Louis Kaufman—$200 sur un compte courant.

Mme John Capp vs Southern Chemical et Fertilizing Co.,— action en recouvrement de $2,000 sur des dommages.

Wm Zetsman vs Addison Lewis—$135 sur un compte courant.

Sol Hass vs New Orleans & North Eastern RR. Co.—réclamation de $550 sur des dommages.

D J. Kerr vs St-Charles Hotel Co.—$228 34 en dommages.

Standard Distilling Co. vs Thos J. McMahon—$102 50 sur un compte courant.

Meyer Harris vs Orleans Railroad Co, $5,000 sur des dommages.

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Stephen C. Manning, Pat Rose, Jeanne Jolly, Thos. Piper, Jean Barrère.

Demande d'émancipation :

Enos Thoma: Lomo, Ida Tamime vs Louis Berokes—demande de séparation.

Caroline Flotte vs Southwestern Building and Loan Association—$559 70, sur des billets.

Clark & Mealer vs Frank L. Richardson—$250 sur compte courant.

Louis Hughes vs W. D. Cleage—$120 sur un compte courant.

Frank Watson vs I. L. Lyons & Cie—$2,000 de dommages.

Frank W. Mitchell vs New Orleans City & Lake RR. Co.—$499 95 sur des dommages.

Alex Lichtentag et Sidney J. Heineemann vs J. H. Emory et Mme L. A Posheler—$500 procès exécutif.

J. A. Stafford vs Jean Marie Luquet—$800 sur des titres

P. A. Fortier vs la ville de la Nouvelle Orléans—$1,778 50 services de profession.

Peter Christo vs Southern Chemical et Fertilizing Co.,—$2,000 sur des dommages.

Mme Eugène Landry vs Orleans R. R Co.—$3,000 action en dommages.

Mechanics Bank vs Warner et Cie,—réclamation de $4,411 57 sur des billets.

Anthony Miguel, Sr, vs H.C.Schmindt—$2,000 sur des billets.

Geo. L. Mitchell vs East Louisiana R R. Co. — action en dommages de $5,000.

Standard Distilling Co. vs J. Downs—$122 65 sur un compte courant.

W. S. Tyler Wire works Co. vs The Crescent City Rice Mill Co.—$446 40 sur un compte-courant.

Wilson & Kronter vs A. H. Goodspeed—$320 75 sur un compte-courant

Vve A. Grima vs Max L. C. Huet—883 35 ; procès exécutif.

John M. Kelly vs Lucien Lucatich—$419 09 sur un compte-courant.

Cour Criminelle de District

Section A—Juge J. G. Baker.

Nouveaux procès :

John Hemple, Nicolo Sacco, John Baltz, Chas M. Dunn, John Jacobs, Jr, Chas J. Commander, Louis d'Estrampe, Herman Niermann, Wm T. Pate, Romain Daset, Fidele Aragon, Jas J. Collins, John Segreto et Peter Theobalt—violation de la loi du Dimanche ; Michael Kavenny, Fannie Robinson, John Donovan—actes de violence ; Walter Williams, alias Fichel — larcin ; John Regney—blessure.

Condamnations :

Andrew Maggs—blessure avec intention de tuer, 2 ans de travaux forcés.

Henry Bibbs—blessure, 6 mois d'incarcération.

Wm Johnson—larcin, 6 mois de travaux forcés.

Lavenia Christmas—larcin, 2 mois de prison.

A plaidé non coupable :

Jas R. Maniagre—faux.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Frank Wells, Fred Kennedey, Félicien Mache, H. W. Waters et John Guy—allures suspectes ; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Wm Cécilia, Elizabeth Williams, Maud Fitzgerald et Nellie Lynch—bataille et bris de paix ; $3.50 d'amende ou 11 jours de prison.

Willie Barry—violation de l'ordonnance 1025 ; $5 d'amende ou 15 jours d'emprisonnement.

Chas Hare James Mylan et Pat Tallon—ivresse et bris de paix ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Joe Halton allures suspectes ; $15 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Mis sous caution :

Joseph Romers, Fletcher Stanley, insultes et bris de paix ; Benjamin McCrea, M. E. Ashton, vol avec effraction ; Chas F. Maple et Wm T. Williams, ainsi que à main armée ; Henry Blainey, ivresse et English abandon de contiano et détournement ; Jas dewold Hart ivresse, cruauté aux animaux ; Cecilia Harris et Fanny Jacobs, la clé.

Société de Bienfaisance du Pélican.

Cette société populaire entre toutes, qui compte dans ses rangs nombre de messieurs d'origine française, a célébré, dimanche dernier, le trentième anniversaire de sa création par un somptueux banquet dans une salle rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

Superbe, cette table autour de laquelle étaient assis deux cents messieurs, aimables convives tous, rivalisant de gaieté et d'entrain. Nous avons souvent parlé ici de la Société du Pélican dont les états de services sont brillants, depuis tant d'années qu'elle exerce opulemment la bienfaisance mutuelle.

Il y a quelques années, la société subissait une transformation radicale, c'est-à dire qu'elle faisait peau neuve en renouvelant presque tout son personnel. Ainsi hier, au milieu de cette nombreuse assemblée, on ne comptait que cinq de ses fondateurs.

La société est dans une situation florissante, grâce à la sage administration de ses affaires, à la popularité de ses officiers, MM. H. Messonnier, président ; P. J. Spear, vice-président ; F. L Fazende, secrétaire-archiviste ; H. L. Frantz, trésorier ; J. A. Bétat, grand marshal ; L J. Guérin, assistant-marshal.

Il y a un nom que rappelle invariablement celui des Pélicans, le nom de l'homme qui ju qu'à sa mort fut le président vénéré de la société, l'homme dont le souvenir vivra toujours dans le cœur des membres du Pélican, le Juge Aristé Tissot. Ce sont surtout ceux qui fondèrent avec lui la société et qui étaient à la tête de la table dimanche, qui ont dû souvent évoquer l'image de l'absent.

La Société du Pélican a vécu trente ans ; puisse-t-elle vivre trente ans encore et encore, et surtout poursuivre avec le zèle dont elle a toujours fait preuve, la douce mission qu'elle s'est donnée.

Le Nouveau Trésorier de la Ville.

Ce soir, le conseil municipal élira le remplaçant du Gén'l Borland, décédé, comme Trésorier de la Ville.

Quand la nouvelle Administration est entrée en fonctions, un des premiers à se faire assermenter, à assumer les responsabilités qui lui incombaient, fut le général, mais ses services furent de peu de durée, car un mal auquel il devait succomber le tint pour toujours éloigné de son bureau.

Comme premier commis, il y avait dans le Département de la Trésorerie un homme de la plus haute compétence comme financier, comme comptable, M. Watson ; et c'est lui qui dirigea les affaires du bureau à la satisfaction générale. M Watson, en sa qualité de commis, avait donné un cautionnement de cinq mille dollars ; et ce cautionnement resta le même durant les cinq mois qu'il remplaça M. Borland.

Notre administration se doit à elle-même comme elle le doit à ce fidèle et consciencieux employé de lui confier en titre le mandat qu'il a si bien rempli.

Les concurrents de M. Watson seront MM. B. P. Sullivan et B. Penrose.

N. O. & Southern Route.

Le juge Pardee, de la cour de circuit des Etats-Unis, a fait droit hier à la demande du Receveur M. Geo. S. Taylor, du N. O. & Southern Route, qu'il lui soit permis de transporter des rails du chemin d'un endroit à un autre, et cela parceque la voie est en mauvais état de Poydras à Shell Beach.

L'abandon de la voie entre Bohême et Belaire ne causera aucun préjudice aux intérêts des habitants de la localité, attendu que deux-ci ont des moyens de communication par le fleuve.

Pas encore revenue.

Mlle Lucy Collins, disparue depuis plusieurs jours, est toujours absente ; la police ignore ignore l'endroit de sa retraite.

La disparition de la jeune fille cause beaucoup d'inquiétude à ses parents.

Le 18 du mois, elle a quitté le toit paternel pour ne pas épouser l'homme qu'on lui destinait, et, depuis lors, ses parents n'ont pas reçu de ses nouvelles.

En famille.

A cinq heures et demie, hier après-midi, John Morrison, couleur, s'est pris de querelle avec sa femme, Maggie Simmis, en leur domicile à l'angle des rues Howard et Clara.

Melançon Morrison, le père de John, a voulu intervenir, mais Maggie s'est jetée sur lui et lui a donné un coup de couteau au côté gauche. Le blessé a été transporté dans une pharmacie, à l'angle des rues Félicité et Magnolia, où il a reçu les soins que nécessitait son état.

Maggie s'est enfuie, mais plus tard a été arrêtée par le caporal E. Trenchard.

Graciée.

Le juge Baker a hier matin, signé le pardon de Louise Johnson, condamnée à un an de prison par le juge Ferguson. Cette femme avait été arrêtée pour avoir jeté du vitriol au visage de Joseph Wischer qui l'avait insultée. Elle était en prison depuis 8 mois.

Un filou.

Un nègre d'environ 35 ans est entré, hier matin, dans le magasin de Sam Levy, rue Poydras 829, et en paiement d'un achat de $22 a présenté un chèque de $45 payable à l'ordre de A. Numester et signé par Thos Dolan.

A la banque Whitney, Levy a appris que le chèque était faux.

Le signalement du noir a été donné à la police.

Meeting des Silver Democrats du 3e Ward.

Il y a eu, hier, coin Tulane et Galvez, un meeting des Silver Democrates, sous la présidence de l'ex-maire Fitzpatrick.

Pas beaucoup de monde ; à peine 300 personnes. Assez maussade, ce meeting.

S'y sont fait entendre, tour-à-tour, MM. J. G. Flynn, Chretien, H. McLaurin, et assez naturellement M Meyer, le candidat Bryaniste du 1er district congressionnel.

Rien de bien saillant dans cette réunion où l'on a ressassé les mêmes arguments que partout ailleurs, et voté les mêmes résolutions.

Meeting des Républicains du Deuxième District Congressionnel.

Hier soir, il y a eu, Place Colysée, un grand mass meeting républicain pour ratifier la candidature de M. Legendre, comme représentant du Deuxième District Congressionnel. L'assemblée était nombreuse et plusieurs orateurs se sont fait entendre, notamment M. Wilkinson. M. Legendre a pris aussi la parole et s'est fait plusieurs fois et chaleureusement applaudir.

Les résolutions ordinaires ont été adoptées ; plus, celle ratifiant la candidature de M. Legendre.

Funérailles de Mme Morse.

Il vient de mourir, dans le quartier américain, rue Amelia, une dame bien recommandable, qui s'était fait de nombreux amis dans le monde des employés de chemins de fer où son mari occupait une très honorable position, Mme S. F. B. Morse, épouse de M. Morse, l'agent général des passagers de la Compagnie du Southern Pacific.

Un grand nombre d'employés supérieurs des différentes compagnies de chemins de fer avaient voulu, par leur présence, rendre un hommage aux vertus de la défunte et donner un témoignage de respectueuse sympathie à un excellent homme cruellement éprouvé.

Les cérémonies de la levée du corps ont été faites par un ministre de la religion anglicane.

Les porteurs du poele étaient tous des employés supérieurs des différentes compagnies de chemin de fer, siégeant à la Nouvelle Orléans.

Le corps a été ensuite transporté à Covington, Kentucky, où se trouve la tombe de la famille Morse. Il était accompagné par M Morse, par les enfants de la défunte et par plusieurs amis.

Le mari inconsolable a reçu de presque tous les points des Etats-Unis, des télégrammes de condoléance qui donnent une haute idée de l'estime où l'on tient M. Morse dans le monde des chemins de fer.

HOTEL DE VILLE.

COMITÉ DU BUDGET ET DES ASSESSEMENTS.

Le Comité du Budget et des Assessements s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Claiborne. Etaient présents : MM. Brittin, Hirsch et Story.

L'assessement de E. C. Palmer a été, sur la recommandation du bureau des assesseurs, réduit de $40,000 à $30,000. Bientôt après, le comité s'est ajourné.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC.

Ce comité s'est réuni hier, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Dreyfous, étaient présents MM. Clark, Marmouget et Billaud.

L'ordonnance Meader interdisant les opérations des salles de pool sur les courses de chevaux dans les autres régions du pays a été mise sur le tapis.

M. L. O'Donnell s'est opposé à l'adoption de l'ordonnance. Tout le monde sait, a-t il dit, que le code civil a reconnu la légalité de ces paris. Les cours ont même pris des décisions contre les paris excessifs.

Le Conseil n'ayant pas de juridiction sur ces affaires en-dedans de l'Etat, en a encore moins, suivant lui, sur les transactions du même genre, en dehors.

C'est une question qui ne pourrait être résolue que par le Congrès. Si l'on se préoccupe seulement d'interdire ce genre de jeu chez les mineurs, on peut répondre qu'il y a déjà des lois et des ordonnances qui interdisent à ceux qui tiennent les salles de laisser les mineurs participer aux paris.

D'ailleurs, il y a toujours un agent de police présent dans ces établissements. C'est le moyen le plus efficace d'empêcher d'y pénétrer les mineurs.

M. Dreyfous a déclaré, de son côté, que le code civil avait reconnu les paris dans les courses, en vue d'encourager l'élevage de chevaux de race. Mais, quand les paris sont faits dans une ville, tandis que les courses ont lieu dans une autre, il ne peut voir là qu'une affaire de jeu qu'il serait bon de supprimer.

La pétition des résidents demandant la révocation de la licence accordée à G. O'Neil, coin des rues Bordeaux et Magasins, a été renvoyée à plus tard.

L'ordonnance Clark relative à l'interdiction du jeu sur les futurs, a été référée à l'avocat de ville.

Le comité n'a pris aucune mesure à propos des affaires de la 5e et de la 6e Cour de Recorder.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC.

La pétition de D. R. Flemming demandant à établir une buvette et une épicerie au coin des rues Banks et Broad, a été l'objet d'un rapport favorable.

Une même pétition par Stultz, établi No 207 rue Decatur, a été également adoptée.

Même rapport pour la demande de H. V. Mary pour le No 1330, rue des Arts entre Villeré et Robertson.

M. Clark a retiré la motion qu'il avait faite précédemment sur l'affaire du recorder Thompson.

COMITÉ DES FINANCES.

Ce comité s'est réuni sous la présidence de M. Brittin. Présents, MM. Claiborne, Ricks, Meader, Pedersen.

A propos de la demande d'un emprunt de $50,000 pour la construction d'écoles, rue Ste-Anne et rue Laurel, M. Sherrouse a dit qu'il n'y avait, pour le moment, que deux écoles publiques dans le 7e district.

Il s'était assuré, rue Prytanée, près du Parc Audubon, de l'acquisition de la moitié d'un bloc que l'on pouvait avoir pour $5,000.

C'était une bonne affaire, attendu que les terrains, dans cette partie de la ville, augmentent tous les jours de valeur.

M. Brittin a dit que, pour sa part, il croyait plus convenable de prendre sur le fonds McDonogh la somme nécessaire pour construire une école.

Du reste, les commissaires de ce fonds ont déjà déclaré à l'unanimité que l'on pourrait, au retour du maire, prendre une décision à cet égard. On s'en est occupé depuis.

C'est le mauvais état des affaires de la communauté qui a empêché de commencer les travaux. Il n'est guère possible de rien faire, avant l'an prochain, quand on règlera le budget de 1897 pour l'eau, la lumière, la police, les écoles et le département de l'incendie.

Il a été enfin décidé de prélever $5000 sur le fonds de réserve indépendamment du fonds McDonogh.

M. Claiborne a fait une autre proposition qui a été adoptée. Au lieu de $50,000, somme insuffisante, on a voté une somme de $56,250 qui sera payable par versements annuels sur le fonds de réserve, jusque et y compris l'année 1905.

Volé.

John Smith, de Memphis, Tenn., déclare avoir été volé dans la nuit de dimanche dernier.

Smith est arrivé à la Nouvelle-Orléans les poches pleines d'argent ; mais quand il s'est éveillé, hier matin, il n'avait plus le sou.

Il accuse une femme du nom de Cecilia Harrison de lui avoir volé $50.

La femme a été arrêtée et mise sous $250 de caution par le juge Bezou.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville

Mme Stitzinger, cottage double en bois, borné par les rues Onzaga, Tonti, Miro et Dabadie, $1,500.

Mme Mary Liebrock, une résidence en bois à deux étages, bornée par les rues Magasins, Dufossat, Camp et Bellecastle, $2,350.

Emile Francis, un cottage double à un étage, borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Baronne et Dryades, $1,800.

Chs. Doyle, un cottage double en bois, borné par les rues Mandeville, Marigny, Dauphine et Bourgogne $1,600.

J. G. E. H. Ott, un dépôt à traits sur une heure, borné par la rue Tonti.

Le premier sucre.

Le premier sucre de la saison "open kettle, good common" a été reçu en ville hier par le steamer *Lafourche*, consigné par MM. Adrich et Barton, de la paroisse Assomption, à M. E. W. Burbank.

L'envoi se composait de 25 boucauts marqués "Magnolia", qui ont été vendus par M. Jules J. D'Aquin, courtier, à J. & M. Schwabacher Cie, Limited, au prix de 23 1/4c. la livre.

La grande pompe de l'Avenue Jordan.

Nos lecteurs savent, depuis longtemps, que la Compagnie de Dragage de New York a, par suite d'un contrat fait avec la Nouvelle-Orléans, établi une station de pompe de drainage, à l'Avenue Jordan.

C'est en vue d'inspecter cette pompe qui peut entrer maintenant en pleine opération, qu'il y a eu, avant hier, une excursion composée des membres de l'ancien Bureau de drainage et de ceux du nouveau, auxquels s'étaient joints à peu près tous les ingénieurs de la ville et un grand nombre de personnes qui s'intéressent au succès de l'entreprise.

Voici les noms de ceux qui ont fait partie de cette intéressante excursion :

MM. Otto Thoman, président du nouveau Bureau, Paul Capdevielle, O'Connor, du département de l'incendie ; Martin Manion, Col. E. H. Lombard, Capt. H. Hanselman, Ch. Buck, A G. Ricks, Ch. H. Schenck, les deux messieurs Peter et Lawrence Fabacher, MM. Claiborne, L. Pfister, Manuel Abaca, l'ingénieur de ville Bell, le commissaire McGary, le major Harrod, J. J. Clark, F. Dreyfous, Hugh McCloskey, F Dudenhefer, M. H De Pass, capitaine Journée, H. Cain, H Thoole, F. Zengel, H. Ortland, juge C. Clegg, F. Marquez, P. Blaise, Arsène Pélilliat, major Richardson, H. L. Franz, W. C. Kirkland, Alf. Théard, H. Stewart, H. Grandjean, colonel Frémaux, etc.

La pompe est installée sur le canal Jordan même, de façon à pouvoir drainer toutes les eaux qui y arrivent de la ville. Le tuyau a 52 pouces de diamètre. La puissance de succion ou, si l'on veut, d'aspiration, est de 100,000,000 de gallons dans les 24 heures, juste la quantité d'eau que la ville peut, par jour, jeter dans le canal.

L'invitation avait été faite par les constructeurs qui ont à mettre la pompe à l'essai, pendant cinquante jours, avant de la livrer à la ville.

Après avoir ainsi aspiré les eaux, elle les rejette par derrière, dans les bois, où elles se frayent un passage du côté du Lac Borgne. Avant longtemps, elles se seront creusé un large et profond canal qui ira, qui va déjà se perdre dans le lac.

L'ingénieur Dyer qui a construit, ou plutôt installé cette pompe gigantesque, déclare qu'elle peut décharger 1200 gallons à la seconde. Elle a une vélocité de 10 pieds par seconde.

Depuis qu'elle a commencé à marcher, elle n'a éprouvé aucun accident. Seulement dans les commencements, quelques troncs de bois pourris y ont été entraînés par le prodigieux courant et en ont gêné un instant la marche. C'est, paraît-il, la pompe le plus gigantesque du monde. Il n'y en a guère qu'une qui lui ressemble, et elle se trouve en Egypte.

L'essai a complètement réussi. La pompe, douée d'une étonnante puissance a parfaitement marché ; elle fait plus qu'on n'avait promis en son nom. Tous ceux qui assistaient à cette inspection s'en sont déclarés parfaitement satisfaits.

C'était, avant hier, l'ingénieur Gibbs, qui avait pris la direction de la machine. Elle a opéré sans presqu'aucun bruit et avec une correction irréprochable. Il a reçu, ainsi que M. Dyer, les félicitations des assistants.

Il y avait là ample matière à rafraîchissements et à discours. Nous avons eu les uns et les autres. Il y avait un orateur de profession dans la troupe. C'est lui nécessairement qui a dû s'exécuter.

Nous ne savons si M. Buck a fait des études sur l'art de la construction et de l'exploitation des machines ; mais il en a parlé comme un homme qui s'y entend ou qui a l'air de s'y entendre.

Il s'est étendu longuement sur les efforts faits, jusqu'ici, en vain, pour arriver à drainer la ville. Nous touchons, a-t-il dit en substance, au bienheureux moment où nous n'aurons plus rien à envier aux autres villes sous le rapport de la salubrité publique et du drainage. La machine que nous venons de vous faire fonctionner ne laisse rien à désirer et il est probable que, sous peu, nous serons à l'abri de toute espèce d'inondation, au moment des pluies. Il n'a pas oublié non plus de parler du sujet qui, en ce moment, préoccupe toute notre population, la fermeture de la crevasse de la Passe à Loutre, d'où dépend le maintien des Jetées et, par conséquent, de la navigation du Mississipi.

Il a cédé ensuite la parole à M. Félix Dreyfous, président du Bureau qui se retire. Quoique son Bureau, a t il dit, n'ait pas à se vanter du nouveau travail qui fait en ce moment l'objet de notre admiration, il y a beaucoup contribué, en ménageant les fonds qu'il avait en main avec assez d'intelligence et d'économie pour permettre à la ville de tenter la nouvelle entreprise.

Vers une heure et demie, tous les membres de l'excursion étaient de retour en ville, enchantés de ce qu'ils avaient vu.

A la recherche de Lillian.

Le chef de la sureté, M. Gaster, a reçu un télégramme, hier matin, de Mme L. Foster, de la Mobile, lui annonçant que sa fille Lillian avait disparu depuis plusieurs jours.

Mme Foster est d'avis que sa fille s'est enfuie avec un jeune homme du nom de John Fields.

AFFAIRE MARR-BEZOU.

Arrêt de la Cour Suprême en faveur de l'Avocat de District.

On sait que, récemment, à propos d'une poursuite dans laquelle l'avocat de district Marr, absorbé par les nombreuses affaires qu'il a à diriger, s'était fait représenter devant la cour du recorder Bezou par un avocat, M. McLeod, muni de ses diplômes et du droit de plaider devant les cours, le dit recorder avait refusé à ce dernier le droit de comparaître devant lui et l'avocat de District celui de se faire ainsi représenter par un avocat choisi par lui.

L'avocat de District Marr avait appelé de cette décision à la Cour Suprême.

Celle-ci vient de rendre dans cette importante affaire son arrêt en faveur de l'avocat de District et contre les prétentions du recorder Bezou.

Il en résulte : 1. Que l'avocat de district a pour devoir de représenter l'Etat dans toute cour civile et criminelle ; par conséquent, devant les cours de recorders, qui sont des magistrats chargés de rendre des arrêts directement ou indirectement, au moyen du renvoi des accusés devant une autre cour supérieure chargée de statuer définitivement sur les mêmes accusés.

2. Que, au cas où il se trouve employé ailleurs pour remplir d'autres devoirs de sa charge, il a le droit de s'assurer le concours d'un conseil pour se présenter à sa place devant la cour compétente pour l'examen préliminaire d'une affaire.

La question a été déjà posée devant les tribunaux et elle a été résolue en faveur de l'avocat de district.

Le juge associé Breaux, qui a rendu la sentence, cite un grand nombre de cas de ce genre, où la justice s'est prononcée en faveur du droit de l'avocat de district de se faire représenter par un adjoint, dans les cas d'empêchement, comme celui qui s'est présenté récemment.

Le droit de défense de l'accusé ne va jamais jusqu'à nier l'autorité de l'avocat de district ou de celui qui le représente.

En conséquence, le juge Breaux a rendu le décret définitif suivant :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le demandeur, M. McLeod, représentant l'avocat de district, a le droit de se présenter au nom de l'avocat de district, Marr, devant le recorder Henry Bezou pour remplir tous les services dont il a été chargé par l'autorité compétente, l'avocat de district Marr.

L'AFFAIRE DE LA BANQUE DE L'UNION.

Les déposants en faveur de la reprise des affaires.

Plus que jamais les déposants de la banque de l'Union se montrent disposés à signer en faveur d'une prolongation de temps pour le paiement de leur créance. En fait, les signatures qui n'ont pas encore été données ne représentent qu'une somme de $150,000.

Le total des signatures données dépasse $450,000. Le reste viendra sans peine et à la première requête qui en sera faite.

M. Escott se déclarait étonné, hier, de voir tant de bon vouloir parmi tous les déposants. Il n'avait, disait-il, jamais vu une pareille unanimité parmi les déposants, en pareil cas. Dans les affaires de ce genre, il a toujours vu les déposants manifester des doutes sur l'honnêteté des intentions de la banque qui avait failli et voulait reprendre. Rien de pareil ici. Personne ne fait la moindre objection à la réouverture.

Quant à la présidence, rien n'a encore été décidé. On avait, tout d'abord songé au Maire Flower ; il a refusé ; mais il fera partie de la direction.

Rixe.

A sept heures et demie hier soir, une difficulté s'est élevée à l'angle des rues Collège et Terpsichore, entre plusieurs gamins. Au cours de la querelle Albert Palmer, couleur, a été blessé à la tête, et Carl Illsley, domicilié rue Melpomène 935, a reçu un coup de couteau à l'épaule droite.

Transporté chez lui il a reçu les soins du docteur Marx Levy.

A Port Eads.

Port Eads, 26 octobre — 6 heures du soir. Vent du nord-nord-est ; temps couvert.

Arrivée :

A minuit, vapeur anglais Dauraveo, de Middlesboro, Angleterre ; à W. J. Hammond et Cie.

A cinq heures du matin, vapeur américain Breakwater, de Puerto Cortez, par voie de Livingston et de Bélize ; à la Royal Mail Line.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Dimanche après-midi, vers deux heures et demie, pendant l'absence de M. W. L Rogerson, un voleur est entré dans son domicile, rue Hurst, coin Arabella, et a pris dans une armoire des vêtements évalués à $155.

—Entre huit et neuf heures, dimanche matin, un voleur s'est introduit dans la résidence de Nelson Hallard, coin'eur, à l'angle des rues Tonti et Champs-Elysées, et a fait main basse sur un revolver, ainsi qu'une somme de $13.

POUR RIRE.

—Vous ne songez pas encore au mariage, mademoiselle ?
—Que si ! ce serait déjà fait, si l'on pouvait se marier toute seule.

DOCKS STUYVESANT,
AU PIED DE L'AVENUE LOUISIANA.
CEREMONIES D'INAUGURATION.

Les Docks Stuyvesant seront inaugurés le MERCREDI, 28 octobre 1896, à 3 heures P. M., sous les auspices des institutions commerciales de la Nouvelle-Orléans.

En vue de la vaste importance de cette nouvelle ouverture au commerce de la Nouvelle Orléans et de la Vallée du Mississipi, le Gouv. Murphy J. Foster et le Maire Walter C. Flower prendront une part active aux cérémonies ; et le Président Fish, ainsi que le Bureau de Direction et les premiers officiers de la Compagnie de Chemin de Fer et leurs invités, viendront en ville dans le but d'y participer. Le désir est de faire de l'occasion le succès qu'elle mérite.

L'ouverture des Docks Stuyvesant, comme ils seront nommés, est appelée à être le succès du quayage libre à la Nouvelle-Orléans. Ce n'est pas une expérience, mais une démonstration absolue et pratique sur une échelle qui est sûre d'être suivie d'une adoption heureuse d'une ère de coûts réduits pour l'entrée des marchandises, ce qui est le désir sincère de tout homme voulant du bien à notre grand port.

On doit s'attendre à ce que les citoyens de la Nouvelle Orléans aillent en masse assister aux cérémonies et montrer l'intérêt à ce plan, un des faits les plus importants qui puisse arriver à la Nouvelle-Orléans.

Tout homme, femme et enfant sentiront le bénéfice à retirer de cette nouvelle ère de prospérité que doit assurément suivre des améliorations comme celles qui doivent être inaugurées.

Le Comité d'Arrangements demande aux marchands de toute la ville de fermer leurs bureaux et magasins de 2 à 5 heures P. M., MERCREDI, pour donner aux employés la chance d'être présents.

Des arrangements spéciaux seront faits pour des chars extras qui iront jusqu'au pied de l'Avenue Louisiana pour l'accommodation du peuple.

Comité de Réception :
W. F. PINCKARD, Président ;

THOS. J. WOODWARD,	VICTOR LAMBOU,
W. P. ROSS,	GEO. A. WILLIAMS,
BREEDLOVE SMITH,	JOHN S. M'GHEE,
M. J. SANDERS,	W. P. CURTIS,
ALBERT BALDWIN,	N. DE S VINCENT,
CHAS JANVIER,	M. MACHECA,
L. E. LEMARIÉ,	UDOLPHO WOLFE,
A P. NOLL,	PAGE M. BAKER,
BRANCH M KING,	P. A. LELONG,
MAGNUS PEDERSEN,	THOS. G. RAPIER,
J. B CEFALU,	A. K. MILLER,
W. H MASTERS,	PEARL WIGHT.

Comité pour escorter le Gouverneur :
COL. H. G. HESTER, ROBERT BLEAKLEY,
COL. GEO. H VENNARD.

Comité pour escorter le Maire :
CHARLES JANVIER, H. C. LEAKE,
PAGE M. BAKER.

Comité d'Arrangements :
A. K. MILLER, Président ;

THOS. J. WOODWARD,	M. J. SANDERS,
W. P ROSS,	H. C. LEAKE.

27 oct—2f

—Ces jours derniers, un voleur en escaladant une barrière a pénétré dans la demeure d'Edward Kerlin, rue Vallette 329, à Alger, et se dirigeant vers une chambre occupée par Mme Frank Vallette, y a pris une somme de $50.

—Un hoodlum du nom de Benny McRae, est entré dans la nuit du dimanche, dans la boutique du Chinois Charley Cue, rue Dauphine, 515, et a pris une somme de $3, qui se trouvait dans un tiroir. McRae, arrêté plus tard par l'agent de police Roach, a été mis sous caution par le juge Bezou.

—M. E. Weil rapporte à la police que son magasin, rue Magasin 540, a été visité par un voleur qui en a emporté divers objets évalués à $7.

THEATRES.

Académie de Musique.—Avant de parler de l'étoile de la troupe d'opérette qui vient de débuter, dimanche, à l'Académie de Musique, nous voulons dire un mot de la troupe elle-même qui se fort habilement composée, qui est complète, sans trou, comme on en constate trop souvent dans les troupes nomades, surtout dans les troupes chantantes Ici tout le monde a de la voix et connaît plus ou moins bien son métier de comédien ou de comédienne. Nous avons remarqué entr'autres une jolie voix de soprano d'un timbre excellent, et un baryton élevé, puissant, d'une très bonne qualité de son et qui pourrait faire bonne figure autrepart que dans une opérette. Les ensembles sont bien nourris, très corrects—autant de choses qui font honneur au directeur musical.

Quant à Mlle Fox, bien que la voix chantante laisse quelque peu à désirer comme qualité, ce n'en est pas moins une étoile d'opérette. Elle rachète ce défaut par de précieuses qualités Petite, potelée, mais la taille bien prise, elle porte allègrement le travesti. C'est un petit troupier on ne peut plus attrayant. Il y a plaisir à la voir se trémousser sous son uniforme blanc, le trioorne gaillardement campé sur le coin de l'oreille. Elle vous a des jeux de physionomie et des œillades qui ne manquent jamais leur effet, et empoignent irrésistiblement le parterre, elle s'est taillé dans le rôle légèrement cronstillant de Clairette, un succès très vif et de très bon aloi. Très bonne subaine pour la direction de l'Académie.

St-Charles.—Comme nous l'avions annoncé, la semaine dernière, "A Bowery Girl" est un drame de la vie réelle ou, du moins, de ce qu'il y a de moins beau dans la vie réelle, et de moins édifiant dans celle du Bowery, un quartier qui rappelle, quant à la qualité des habitants, notre rue Galatin, d'il y a 30 ans.

Quant au drame en lui-même, il ressemble à tous ceux qui portent le nom de mélodrames, où il y a de tout, surtout des effets de théâtre, de ces scènes qui amusent beaucoup la galerie. Franchement, ce n'est pas là une bonne pièce et les acteurs valent assurément mieux que l'œuvre.

Mlle Florrie West y est très bien ; elle se tire habilement d'affaire dans un rôle étrange et l'on ne peut que la féliciter personnellement ainsi que son entourage. Ceux qui aiment le "Broken english" trouveront la matière à se divertir. Nous recommandons aussi au public un certain escroc qui est d'une assez belle eau et fait peu d'honneur à la profession d'avocat, mais qui est très habilement posé pas l'acteur. En somme, pièce à effets et bien jouée.

Chiens et Ponies savants au Lee Circle.—